CHRU
HÔPITAUX DE TOURS

Direction des Ressources Humaines et des Écoles
Département Recrutement et Développement des Ressources Humaines
Secteur concours

Dossier d'inscription – Année 2026
CONCOURS SUR TITRE
Assistant socio-éducatif – Spécialité Assistant de Service Social

DATE BUTOIR DE DÉPOT : AVANT LE LUNDI 18 JANVIER 2027 à 12h00

Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre au Jury, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

1. ETABLISSEMENTS CONCERNES PAR LE CONCOURS

Établissement pour lequel vous postulez (cochez la case correspondante à votre choix)	N°
Centre **H**ospitalier **R**égional **U**niversitaire de **Tours**	
Centre Hospitalier de Chinon	
Centre Hospitalier Jean Pagès Luynes	

2. IDENTITÉ

☐ Madame ☐ Monsieur
NOM (en capitales d'imprimerie) : .....

NOM de naissance (en capitales d'imprimerie) : .....

Prénoms (souligner le prénom usuel) : .....
ex : Marie, Emilie, Sofia

Date de naissance : ..... N° de S.S : .....

Lieu de naissance : ..... Département (n°) .....

3. ADRESSE PERSONNELLE

N° ..... Rue ou lieu-dit : .....

Localité : ..... Code postal : .....

Téléphone :..... Adresse mail : .....

PS : En cas de changement d'adresse prévu dans les 3 mois, merci de nous indiquer également votre nouvelle adresse.

4. SITUATION PROFESSIONNELLE

Quel est votre employeur actuel : .....

(Adresse) : .....
.....
Depuis quelle date ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Grade : .....

☐ Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Contractuel

Service : .....

☐ Temps complet ☐ Temps partiel ..... %

Vos fonctions dans un établissement public, merci de compléter le tableau ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SERVICE	GRADE	PERIODE	% TEMPS DE DE TRAVAIL

5. DIPLÔMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLÔME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les personnels des corps mentionnés à l'article 1er du décret n° 2018-731 du 21 août 2018 portant dispositions statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif sont recrutés par concours sur titres organisés par l'autorité investie du pouvoir de nomination et ouverts pour le corps des assistants socio-éducatifs dans la spécialité d'assistant de service social, aux candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

Le concours sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

La phase d'admission : La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :
- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps concerné et à l'emploi concerné pour les assistants socio-éducatifs ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de l'emploi concerné par le concours.

La phase d'admission : consiste en une épreuve d'un entretien avec le jury.
L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.
La durée de l'entretien est de vingt minutes.
L'épreuve d'admission est notée sur 20.

PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS

Pièces à fournir (à lire attentivement)	Nombre d'exemplaires à fournir	C'est-à-dire
▪ Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique, dans le cas d'un concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle.	2 exemplaires	Une lettre de motivation
▪ Le dossier d'inscription entièrement complété et signé.	2 exemplaires	
▪ Enveloppes (format 11 * 22 cm ou 16 * 11.5 cm) à vos noms et adresse, affranchies au tarif normal en vigueur.	2 exemplaires	
▪ Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné aux articles 4 des décrets du 4 février 2014 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.	1 exemplaire	Copie des diplômes ou certificats dont vous êtes titulaire.
▪ Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi, en 2 exemplaires.	2 exemplaires	
▪ Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.	1 exemplaire	
▪ Un état signalétique des services publics : - Pour les agents du CHRU de Tours, vous pouvez en faire la demande auprès : secretariat.drhe@chu-tours.fr (délai de réception 15 jours), Accompagné de la fiche du poste occupé. - Pour les agents extérieurs : la demande est faire à votre établissement d'origine, Accompagné de la fiche du poste occupé.	1 exemplaire	
▪ Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) de moins de 10 ans d'âge ou le cas échéant un certificat de nationalité d'un état membre de la Communauté européenne [photo d'identité devant apparaître de manière visible] en 2 exemplaires (à joindre au dossier d'inscription).	1 exemplaire	
▪ Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) sera faite par le service gestionnaire des concours.	1 exemplaire	

Pour retourner votre dossier d'inscription deux options :	
Envoi postal	**Dépôt**
Adressés par courrier recommandé à l'adresse suivante : (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)	Déposés à l'adresse suivante : (UN RÉCEPISSÉ SERA DELIVRÉ)
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE DE TOURS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département développement professionnel Secteur concours 2 rue Mansart - 37 044 TOURS CEDEX 9	Site des Ecoles du CHRU de Tours Département Développement Professionnel – Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours (du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00)
AVANT LE LUNDI 18 JANVIER 2027 à 12h00	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ **certifie** sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le dossier d'inscription joint, remplir les conditions d'inscription réglementaires à la date de clôture des candidatures et déclare avoir été averti(e) que toute fausse déclaration de ma part, entraînerait l'annulation de mon éventuel succès au concours.

Je reconnais, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction **d'Assistant Socio-Educatif spécialité Assistant de Service Social.**

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

Je m'engage, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à _____ le _____

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)